

Si, par exemple, le nombre des souscripteurs s'élevait à quinze ou seize cents, les directeurs seraient probablement en état de livrer chaque année deux volumes au lieu d'un—la quantité de matière publiée dépendant entièrement du chiffre des abonnements.

La liste complète des abonnés sera publiée.

Les directeurs publieront aussi annuellement un compte fidèle des recettes et des dépenses de la publication.

On voit que, d'après cet arrangement, chaque abonné se trouve personnellement intéressé à étendre la circulation du recueil, et que tous ensemble forment une espèce d'association, dont le but commun est la diffusion des connaissances et l'encouragement de la littérature nationale.

A ceux qui mettraient en doute la possibilité de recueillir, chaque année, deux ou trois volumes de littérature indigène, nous pourrions répondre : N'avons-nous point, à part les œuvres nouvelles qui ne manqueront pas de surgir d'une plus forte impulsion donnée à la littérature, n'avons-nous point, dans nos archives et nos bibliothèques publiques ou privées, exposés à des accidents de toutes sortes, des documents manuscrits de la plus grande valeur et du plus haut intérêt ? N'avons-nous pas d'anciens ouvrages dont la réimpression serait désirable ? Ou, ne pourrions-nous encore, si nos abonnés en manifestaient le désir, consacrer, chaque année, une part de nos revenus à la reproduction ou à l'analyse de quelques-uns des chefs-